



# Avec la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) Un projet de territoire partagé

Comme vous le savez, le 15 mars prochain vous voterez tout à la fois par le même bulletin pour élire vos conseillers municipaux et aussi pour élire vos conseillers communautaires (les élus locaux qui vous représenteront à la communauté de communes de Montesquieu).

Pour la prochaine mandature 2020-2026, les candidats de Progrès qui pilotent la CDC Montesquieu et les candidats qui ambitionnent de les rejoindre vous proposent un véritable Projet de Territoire partagé pour nos 13 communes.

Ce projet partagé donnera sens à l'ambition que nous avons d'apporter notre pierre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux de ce XXI<sup>e</sup> siècle.

Cette volonté prend la forme très concrète de quatre projets majeurs, que nous nous engageons à porter ensemble pour améliorer nos conditions de vie sur ce territoire, ceci à fiscalité inchangée.

## Agir sur les moyens de TRANSPORT et sur l'ENVIRONNEMENT, c'est aussi œuvrer pour notre SANTÉ et pour le CLIMAT

### 1 - Favoriser les Eco Mobilités.



Nous sommes tous concernés par la saturation des axes de circulation devenue la hantise des habitants de notre territoire.

Nous devons donc agir pour défendre notre qualité de vie et demander l'augmentation des fréquences **du TER Langon-Bordeaux**, avec des arrêts dans les 3 gares du territoire pour une meilleure qualité de service.

Nous appuierons la création de **lignes de cars desservant ces gares et les stations de tramway les plus proches.**

Cela signifie que la CDC Montesquieu sera appelée à contribuer financièrement à ce projet.

### 2 - Une Politique Environnementale Assumée.

Une mesure essentielle : la **Gestion directe de l'EAU**. Considérer l'eau comme un bien précieux nous conduira à mettre fin aux concessions et autres fermages privés. De son pompage à sa distribution, de la préservation de sa qualité à son égale accessibilité, la puissance publique communautaire sera à la manœuvre. Cette nouvelle politique sera accompagnée d'une étude pour des économies d'eau et de coûts ainsi que d'une campagne de sensibilisation à un usage raisonné de cette ressource limitée.



Parallèlement à cette mesure essentielle, la CCM soutiendra les acteurs locaux, municipalités, associations et citoyens dans leur recherche d'une transition écologique responsable.

Elle accordera des moyens à la réduction de notre empreinte écologique, à la **diminution de la consommation d'énergie pour les logements** (grâce au Plan Local de l'Habitat).

Elle mènera des actions favorisant les circuits courts d'agriculture biologique, luttera contre le gaspillage alimentaire, et veillera à la valorisation de nos déchets.

La CCM encouragera la recherche d'un urbanisme durable par l'adoption d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** qui établira une cohérence entre la nécessité de préserver nos terres agricoles et le contrôle de l'étalement urbain.

Elle réaffirmera la volonté de rapprocher sur notre territoire habitat et moyens de transport, habitat et création d'emplois, afin de réduire les mouvements pendulaires de déplacement vers la métropole.